

COMMUNE DE RIOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

33

Nombre de votants :

33

Date de convocation :

28 juin 2016

Date d'affichage :

11 juillet 2016

L'AN deux mille seize, le **4 juillet 2016** le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 28 juin, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

MM. BIONNIER, BOISSET, BONNET (jusqu'à la question n° 18), BOUCHET, CERLES, Mmes CHANIER, CHIESA, M. DIOGON, Mmes DUBREUIL, FLORI-DUTOUR, M. FRIAUD (à partir de la question n° 4), Mmes GRENET, LARRIEU, MACHANEK, M. MAZERON, Mmes MOLLON, MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PAULET, PERGET, Mmes PICHARD, RAMBAUX, M. RESSOUCHE, Mmes SANNAT, SCHOTTEY, M. VERMOREL, Mme VILLER.

ABSENTS :

M. Yannick BONNET, Conseiller Municipal
absent à partir de la question n° 19

M. Stéphane FRIAUD, Conseiller Municipal
absent jusqu'à la question n° 3

M. Daniel GRENET, Conseiller Municipal Délégué
a donné pouvoir à Michèle GRENET

Mme Françoise LAFOND, Conseillère Municipale Déléguée
a donné pouvoir à Emilie LARRIEU

M. Jacques LAMY, Maire-Adjoint
a donné pouvoir à Pierre CERLES

M. Thierry ROUX, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Jacquie DIOGON

< > < > < > < >

Secrétaire de Séance : Boris BOUCHET

Accusé de réception en préfecture
063-216303008-20160704-DELIB160707-DE
Date de télétransmission : 05/07/2016
Date de réception préfecture : 05/07/2016

RIOM

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 4 JUILLET 2016**

QUESTION N° 7

OBJET : Eglise du Marthuret – restauration extérieure des bas-côtés : attribution des marchés

RAPPORTEUR : Nicole PICHARD

Question étudiée par la commission n° 4 « Attractivité du territoire » qui s'est réunie le 16 juin 2016.

Une consultation en procédure adaptée a été lancée pour les travaux de restauration extérieure des bas-côtés de l'église du Marthuret comprenant :

- Phase 1 : Collatéral Nord (terrasses et façades).
- Phase 2 : Chapelle Saint-Zite, collatéral et chapelles Sud, vestibule Est (toitures, terrasses et façades).

La Commission des marchés à procédure adaptée propose de retenir les entreprises suivantes :

| Lot | Désignation | Entreprise retenue | Montant HT |
|--------------|------------------------------|--------------------|-------------------|
| 1 | Maçonnerie-Pierre de taille | COMTE | 257 793.51 |
| 2 | Couverture-charpente | NAILLER | 290 000.00 |
| 3 | Vitreaux | SALMON | 18 088.92 |
| 4 | Electricité | SAEC | 4 979.60 |
| 5 | Serrurerie-miroiterie | JACQUET | 31 751.15 |
| 6 | Menuiseries extérieures bois | BLANCHON | 19 386.73 |
| TOTAL | | | 621 999.91 |

Le Conseil Municipal est invité à :

- attribuer les marchés aux entreprises susmentionnées,
- autoriser le Maire à signer ces marchés.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 4 juillet 2016

**Le Maire,
Président de Riom Communauté,**

signé

Pierre PECOUL